

COMPTE RENDU REUNION CDGF CD LOIRE

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

Maryvonne souhaite la bienvenue à tous les clubs qui sont présent à cette réunion. Elle explique que cette réunion est destinée à établir le calendrier de la saison à venir malgré les contraintes sanitaires. Et que celui-ci pourra évoluer en fonction des directives nationales ou locales.

CALENDRIER DES COMPETITIONS

Un mail a été envoyé à tous les clubs fin Mars pour savoir si les clubs qui avaient pris un match l'an dernier était susceptible de le reconduire cette année, le calendrier de la saison 2020-2021 a été fait en fonction des réponses reçues.

Le calendrier vous est joint au compte rendu, mais il vous est rappelé de ne pas le diffuser tout de suite auprès des parents car celui-ci n'est que provisoire, le calendrier définitif vous sera donné lors de la prochaine réunion.

Pour ce qui est du Départemental Poussine 2022, il sera donné à Veauche. Pour les autres matchs de la saison 2021-2022 les autres clubs pourront faire une demande au mois de juin 2021.

Petite nouveauté cette année, pour les matchs poussines le classement se fera par degrés et non plus par tranches d'âges.

PROBLEMES DE REPRISE AU NIVEAU DES CLUBS

Maryvonne pose la question aux clubs présents s'ils ont des difficultés avec la reprise des entraînements.

Seul le club de Chazelles/Lyon avait des problèmes avec sa Mairie pour l'accès au gymnase, mais cela semble résolu à ce jour.

CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL

1.1 CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL 2021

Constat :

Le niveau technique des gymnastes est en évolution permanente. Le code de pointage international, document de référence pour la gymnastique FSCF (avec des aménagements de la commission) est très bien appréhendé par les entraîneurs d'association. Malgré une sélection drastique, avec une augmentation permanente des points de qualification ces dernières années, nous nous apercevons que le championnat national individuel est accessible pour un grand nombre de gymnaste. Nous ne pouvons que nous réjouir de cet état de fait, cependant nous arrivons à des temps de compétition trop long sur le samedi et un ou deux horaires le dimanche matin. En continuant ainsi nous serons dans l'obligation de remonter le seuil de qualification et de laisser un peu plus de gymnaste sans rendez-vous national.

Pour la commission nationale il n'est pas concevable d'augmenter les points de qualification et de réduire le nombre de participantes si nous nous ne proposons rien comme alternative.

Condition de participation :

	CATEGORIE FEDERALE		CATEGORIE 1			
	HONNEUR Senior/Junior	AVENIR Cadette/Minime/ Benjamine	SENIOR / JUNIOR	CADETTE	MINIME	BENJAMINE
Etoile demandée	6 ^{ème}	5 ^{ème} (M-B) OU 6 ^{ème} (C)	6 ^{ème}	6 ^{ème}	5 ^{ème}	5 ^{ème}
Nombre de points demandés	46	44	41	41	40	39
Références	Championnat National Individuel 2019 OU Finales des Coupes 2019		Championnat National Individuel 2018 ou 2019 OU 1/2 Finales des Coupes 2018 ou 2019 ou 2020 OU Finales des Coupes 2018 ou 2019			

NOUVELLE COMPETITION NATIONALE

Sylvain THOMAS prends la parole pour nous expliquer la nouvelle compétition nationale mise en place cette année : le Trophée National

Cette compétition a été mise en place par la Commission Nationale de Gymnastique Féminine pour réduire les horaires du Championnat Individuel en diminuant le nombre des participantes.

Les explications est les quotas de points vous sont expliqués ci-dessous :



1.2 TROPHEE FEDERAL

Objectifs du Trophée :

- Limiter le nombre de gymnaste au championnat national individuel pour rester dans des horaires décents et en respect avec la santé de tous les acteurs (gymnastes, juges, bénévoles de l'association organisatrice, etc.),
- Accueillir les gymnastes n'ayant pas obtenus les points minimums permettant l'accès au championnat national individuel.
- Proposer une compétition à un nouveau public, qui à ce jour n'avait pas de rendez-vous national. En effet les participantes aux premiers tours et aux demi-finales des coupes voyant leur parcours individuel s'arrêter en championnat régional ou au mieux en interrégional.

Conditions de participation :

	SENIOR	JUNIOR	CADETTES (2ème année)	CADETTES (1ère année)	MINIME	BENJAMINE
Etoile demandée	6ème	6ème	6ème	5ème OU 6ème	5ème	5ème
Nombre de points demandés	37 pts ≤ points < 41 pts				35 pts ≤ points < 40 pts	34 pts ≤ points < 39 pts
Références	- 1er Tour des Coupes 2019 ou 2020 OU - 1/2 Finales des Coupes 2020 ou 2021					

Le trophée Fédéral pour la saison aura lieu à Limoges le week-end du 10 et 11 avril 2021.

SITUATION DES CLUBS FACE A LA COVID

Sylvain THOMAS rappel quelques consigne aux clubs :

- Bien suivre les mails qu'il vous envoie sur les différentes évolutions dans les consignes données par le national. Vous pouvez aussi les retrouver sur le site national de la FSCF.
- Chaque club doit avoir un référent COVID dont le nom doit être envoyé impérativement au comité rapidement, de plus lorsque vous faites une déclaration de cas COVID ou que vous avez un pratiquant positif COVID, il est demandé d'en informer aussi la commission gym.
- Des consignes plus précises vous seront envoyées par mail.

Suite aux dernières évolutions liées aux protocoles sanitaires, quelques nouveautés arrivent ses derniers jours.

- Il est recommandé aux associations (obligatoire pour les clubs sportifs) de désigner un « référent Covid » en charge d'effectuer le suivi sanitaire, de coordonner la mise en œuvre du dispositif, de veiller à l'application des gestes barrière au sein de la structure ou encore de vérifier l'application est le respect des mesures d'hygiènes. Il doit, en outre, tenir quotidiennement un registre de recensement des personnes accueillies dans la structure. Chaque pratiquant ou son représentant légal est tenu de fournir aux « référents COVID » un numéro de portable et une adresse mail valide.
- Les espaces de convivialité sont soumis au même protocole que les restaurants et les bars soit :
 - o Consommation, uniquement assis.
 - o Désinfection régulière des plans de travail, des comptoirs et des tables.
 - o Tous les déplacements doivent se faire avec le masque.
 - o Les tables ou les espaces de consommation regroupant des personnes venues ensemble doivent être distantes d'au moins un mètre

Les spécificités liées aux sports

- Port du masque obligatoire dans les établissements recevant du public (gymnase, vestiaire, salles, stade, etc.) pour toute personne de plus de 11 ans ne pratiquant pas de sports.
- Le port du masque est obligatoire pour les entraîneurs.
- Les spectateurs sont autorisés en places assises uniquement (dans les ERP couverts), avec masque obligatoire et respect des gestes barrières.
- L'accès aux vestiaires collectifs ou individuels est accessible dans le strict respect des protocoles sanitaires. Le port du masque doit être systématiquement respecté (pour les personnes de plus de 11 ans). L'Accès aux douches est autorisé si la distanciation physique y est respectée (le port du masque n'est pas obligatoire).

TRESORERIE

- Au vu de la situation sanitaire de la saison dernière qui a entraîné l'absence de compétitions, la commission gym filles a décidé **de diminuer le prix des engagements pour les matchs de 7 euros cette année, celui-ci passe donc de 47 euros à 40 euros par sections.**

-le prix des licences ne bougera pas cette année.

Pour Rappel :

-L' Assemblée Générale du Comité qui cette année est électorale, aura lieu le Samedi 24 Octobre au Comité, présence des clubs est obligatoire.

- Prochaine réunion de la CDGF le Samedi 14 Novembre 2020 au Comité.